

## **Compte-rendu du Conseil de Quartier Saint-Louis du vendredi 2 décembre 2011**

*Avertissement préalable : Ce conseil « extraordinaire » demandé par la mairie, devait être une réponse au travail présenté par un groupe de conseillers et associations du conseil de quartier concernant les Carrés St Louis. Travail préparé entre février et mai 2011, présenté à la municipalité fin mai puis enfin au conseil de quartier SL le 12 novembre. Il prend la forme de 3 PowerPoint (historique, photos d'animations réalisées, propositions).*

Ordre du jour

1. Présentation par M le Maire sur le quartier St-Louis
2. Echanges avec Monsieur le Maire sur les « Carrés Saint-Louis »,
3. Présentation par le directeur des services techniques (Serge Claudel) du changement de sens de circulation rue Monseigneur Gibier pour protéger la nouvelle sortie de Grandchamp.

### **1 - QUARTIER Saint Louis : réalisations**

*Remarque : PowerPoint présenté appelé « circulation dans le quartier SL », mais vu le contenu sans doute une erreur de titre.*

Monsieur le Maire arrive sans le paysagiste-conseil prévu, M. Nicolas Orsena qui est malade « un passionné de jardins ».

Puis il énumère tout ce qui a été entrepris pour le quartier St Louis depuis qu'il est Maire.

- Retour sur le passage des Etangs Gobert (dit aussi passage SEVESC, pour piétons et vélos, allant de la rue E. Charton à la gare) 1800 à 2000 personnes par jour. Avec un magnifique jardin pour bientôt : 2013 (encore une personne de renom pour ce projet).
- La Cour des Senteurs : opération prestigieuse pour 2012.
- La place d'Armes : va être réaménagée, pour desservir la « Cour des senteurs ».
- Plus de communications donc une signalétique améliorée pour que les touristes puissent venir jusqu'au quartier.
- Des commerces de qualité.
- Rénovation de la façade de l'Ecole Nationale du Paysage.
- La caserne de Croy : ravalement en mai, projet complément de la maison de quartier annexe avec un jardin. Projet d'un architecte lyonnais.
- La résidence Mignot avec les 3 bâtiments restaurés (\*) Le bâtiment A sera terminé en mai.
- Les baraques des Carrés : la Mairie en a acheté 5 : 67 rue Royale, 24 rue royale, 58 rue d'Anjou etc. Pour y mettre des boutiques d'artisanat de qualité, de haut de gamme.
- Les points d'apport volontaires de tri sélectif: design étudié, ils sont très bas, financés par Versailles Grand Parc.
- Bornes de stationnement minute.
- Il est prévu un internat rue du Maréchal Joffre. (Lycée Jules Ferry)
- Travaux réalisés : voirie, aménagement éclairage. Tout le monde apprécie l'éclairage de Noël du quartier Saint-Louis. Ceci peut apparaître comme une réponse aux protestations précédentes des habitants du quartier.

*(\*) Présenté en conseil municipal, ce projet est un partenariat avec le privé.*

## 2 - PROJETS POUR LES CARRÉS SAINT LOUIS :

*Cette partie constituerait une réponse aux demandes et au travail du groupe du conseil de quartier réalisé pour le conseil, exposé à la municipalité en mai et au conseil de quartier le 12 novembre.*

### - Carré à l'Avoine :

- 1- Libérer la rue du Marché Neuf des voitures pour la rendre piétonne en supprimant le stationnement sur la partie en continuation du passage Saint-Louis en provenance de la Cathédrale.
- 2- Marquer les entrées piétonnes par un aménagement végétal (roses trémières).
- 3- Rendre aussi la contre-allée perpendiculaire piétonne (accès limité pour pompier avec bornes rétractables). Plus opération « pieds verts » le long des façades.

### -Carré à la Farine :

Dégager un parvis minéral, mise en lumière du bâtiment historique au centre.

### Echanges avec les membres du CdQ (*compte rendu non exhaustif, de nombreuses interventions*)

**Un conseiller:** Les chemins piétonniers sont trop étroits. Il faut tenir compte de l'ouverture des magasins vers l'intérieur des carrés. Il faut anticiper les besoins de terrasse des restaurants le long des baraques. Il faut décaler le chemin piétonnier d'une place de parking.

**Maire :** n'ose pas réduire le parking.

**Une conseillère** fait remarquer que les riverains des Carrés risquent de ne pas accepter les animations et de tenir à leur stationnement.

**Un conseiller :** Il faut tenir compte de la sociologie des habitants du quartier (beaucoup de jeunes et de personnes âgées) dans le choix des activités des magasins loués par la mairie. Il ne faut pas de magasins d'art. Le Nord du quartier St Louis ne doit pas devenir une annexe du château. Les Carrés sont le cœur du quartier. Il ne faut pas oublier le Sud. Les Carrés doivent être aménagés d'abord pour les habitants et avec les habitants qui veulent des magasins et services pour les besoins quotidiens : journaux, papeterie, lieux de rencontre, services publics, alimentation avec une qualité que l'on ne trouve pas dans les grandes surfaces.

**M le Maire et Marie Boelle** (*maire adjoint déléguée au commerce*) : Il y a 1 600 commerces actifs à Versailles, tous les rideaux sont fermés. Le maire signale le choix fait de supprimer la taxe foncière depuis deux ans pour aider les commerçants. D'autre part, la municipalité ne peut pas choisir l'activité commerciale. Il faut drainer plus de personnes pour que les magasins traditionnels aient une clientèle plus importante. Il faut donc compter sur les touristes.

**Un conseiller :** Un groupe du conseil avait travaillé et on ne retrouve rien de ses propositions ! C'est regrettable. Les animations proposées et demandées vont-elles avoir lieu ?

**M le Maire :** Oui, sur le Carré à l'Avoine, mais pas trop car cela gênerait les riverains.

**Un conseiller :** Pour que les animations puissent s'y tenir, il ne faut pas mettre de séparation végétale entre les chemins piétonniers et le parking. Il doit y avoir une continuité de surface. Et sans marche.

**Maire :** Oui, je vais faire rectifier le schéma présenté.

**Un conseiller :** demande des bancs pour les personnes âgées sur place et le long de leur cheminement.

**Maire :** Chaque fois qu'on installe des bancs, on nous les fait retirer 6 mois après.

Les membres ont tout de suite parlé des jeunes qui s'installent partout ...

**Un conseiller** : signale l'importance des cheminements qui vont vers le cœur du quartier :

- Les touristes certes, mais aussi,
- Les lycéens,
- Les personnes âgées et leurs accompagnateurs éventuels,
- Les personnes se rendant dans les services publics (bibliothèque, ...),
- Les personnes se rendant dans les magasins et services privés,
- Les randonneurs pédestres,
- Les randonneurs cyclistes, notamment les parisiens qui viennent par le train et louent des vélos aux points Vélo des gares.

**Maire** : est d'accord. Il a rouvert des sentiers de randonnée autour de Versailles. En 2013 un cheminement ira de la pièce d'eau des Suisses à Saint-Cyr.

**Un conseiller** : signale qu'il manque les 100 derniers mètres entre la pièce d'eau et les Carrés. De plus il faut mettre une signalétique le long des chemins allant des gares aux Carrés, et prévoir au sein des Carrés des endroits de haltes et de repos.

**Maire** : Il est prévu à la gare des Chantiers un Point vélo. Le Maire rappelle les grands efforts qui ont été réalisés pour les pistes cyclables.

**Une conseillère** : demande s'il est possible d'avoir une ludothèque. Ceci aurait de plus l'avantage d'amener des flux parents et enfants sur le quartier.

Et surtout que va devenir la SEGPA qui ferait un lieu privilégié pour ce genre d'aménagement ?

**Maire** : bien trop cher comme équipement pour la ville (...), les autres quartiers pourraient légitimement demander la même chose.

Pour la SEGPA toujours pas de réponse.

**Le vice président** : ne souhaite pas finir la réunion sur la ludothèque qui laisserait aux membres du quartier une image négative de tout le travail accompli et exposé par monsieur le Maire.

**Un conseiller** : demande au maire de solliciter davantage les associations. Le projet ne réussira et le travail de la municipalité ne sera reconnu que s'il est porté par tous les habitants. Les associations sont un excellent relai organisé et apporte un complément de compétences.

**Maire** : entend la remarque et quitte le conseil de quartier.

## Nouvelle sortie de Grandchamp vers la rue Royale

**S.Claudiel** (directeur des services techniques de la Mairie) expose le besoin :

- L'établissement de Grand Champ va faire rentrer et sortir la moitié des élèves, environ un millier, du côté de la rue Royale pour répartir les flux avec la rue Henri de Régnier. Les 4 000 voitures arrivant de la rue Monseigneur Gibier dans la rue Royale risquent de provoquer des accidents avec les élèves.
- Le lycée Jules Ferry va ouvrir une issue de secours rue Monseigneur Gibier. Le flux de la rue Monseigneur Gibier doit donc être limité.
- **Et** la solution à essayer :
  - Le dernier tronçon (bas) de la rue Monseigneur Gibier change de sens pour empêcher les voitures de rejoindre la rue Royale.
  - La rue Alexandre Bontemps passe en sens unique vers la rue Albert Samain pour drainer le flux provenant de Mr Gibier vers la rue Borgnis Desbordes avec un stop pour la traversée de la rue Albert Samain.
  - L'idée est de pousser les voitures à éviter la rue Mr Gibier et à passer plutôt par la rue d'Anjou et le feu de la rue Royale.

**Un conseiller** : fait remarquer que cette déviation de flux va maintenant obliger les voitures qui vont de la rue Royale vers l'avenue Clément Ader à croiser rue Albert Samain celles qui en viennent. Ceci va engendrer non seulement des embouteillages, mais accroître fortement les risques d'accident.

**S. Claudiel** en est conscient mais ne voit pas d'autre solution.

La discussion s'engage pour essayer de trouver des solutions alternatives.

Plusieurs membres du conseil de quartier sont sceptiques et craignent une désorganisation totale de la circulation dans le quartier.

**M. Lévrier** (*conseiller municipal, vice président du conseil de quartier*) : propose de faire un essai.

**Un conseiller** : demande de passer la décision au vote.

**M. Lévrier** : lève la séance et invite chacun à un apéritif convivial.

Auteurs du CR : J.QB (VEI), M.J (ESSOR de Versailles), G.B (conseiller)